

## Tuteur.rice disciplinaire et méthodologie

Organisation : annuelle

Responsables pédagogiques : Béatrice DAVY – Maeva HETREAU – Elodie ORENGIA

Courriel : **accompagnement.llsh@univ-angers.fr**

Capacité d'accueil : 20 (uniquement pour les tuteur.rice.s du pôle accompagnement)

Seuil d'ouverture : 2

L'inscription se fait directement auprès des Chargées d'accompagnement de l'UFR LLSH et non par le biais des inscriptions pédagogiques par le web.

Volume horaire pour l'étudiant : 16h de formation en présentiel

Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) :

Septembre : 11h

Décembre : 2h

Janvier : 2h

Février : 1h

Localisation des enseignements : Sur les différents sites de l'UA

Date de début des cours : septembre 2023

Date de fin des cours (y compris évaluation) : mai 2024

Compétences à acquérir/à valider :

- Identifier les besoins des étudiant.e.s
- Réguler les interactions du groupe (échanges, timing, tableau, déplacements, communication interpersonnelle)
- Organiser le bon déroulement d'une séance sur le plan logistique
- Travailler en équipe
- Mobiliser les interlocuteurs adéquats en fonction des besoins et des situations
- Analyser et ajuster sa pratique de tuteur.rice
- Rendre compte de son activité de tuteur.rice

Descriptif :

Contenu de la formation :

- Organisation du dispositif (1h)
- Rôles et missions d'un.e tuteur.rice (2h)
- Préparation d'une séance (3h)
- Animation d'une séance (3h)
- Retour sur sa séance (3h)
- Ajuster sa pratique et développer sa réflexivité. (4h)

Modalités de validation :

Prouver le développement de sa compétence à « soutenir le parcours pédagogique de l'étudiant.e » via un portfolio et un oral.